



### Pour se déplacer :

- ***Sortir + (Agirc-Arrco)*** : service d'accompagnement (véhiculé ou à pied) pour les personnes présentant des difficultés pour se déplacer à l'extérieur, destiné aux personnes âgées de 75 ans ou plus

Pour plus d'informations :

<https://www.agirc-arrco.fr/particuliers/mes-services-particuliers/accompagnement-et-prevention/etre-accompagne-dans-mes-sorties/>

- ***Mobimétropole (RTM)*** : service de transport public à la demande avec réservation préalable et possibilité de porte à porte, exclusivement réservé aux personnes à mobilité réduite (CMI avec taux d'invalidité d'au moins 80%).

Pour plus d'informations : [www.rtm.fr/mobimetropole](http://www.rtm.fr/mobimetropole)

- ***Bus + à la demande (RTM)*** : service de transport public à la demande avec réservation préalable, exclusivement réservé aux personnes à mobilité réduite (CMI avec taux d'invalidité d'au moins 80%) sur la Zone Nord-Est (Pays d'Aubagne et de l'Etoile) et la Zone Sud-Est (La Ciotat)

Pour plus d'informations : <https://www.rtm.fr/bus-a-la-demande>